

LISTE DE CONTRÔLE **DEMANDE D'UNE RÉCOMPENSE IMPORTANTE**

Le Comité du rituel et des récompenses de la Direction nationale examine régulièrement les mises en candidature pour la Médaille au mérite (MSM), la Décoration au mérite (MSA) et la Feuille de Palme. Comme ces récompenses sont les plus prestigieuses que décerne la Légion à ses membres méritants, le Comité se doit de respecter des normes élevées à leur égard. La capacité du comité de juger équitablement les mises en candidature repose entièrement sur l'information fournie au nom des candidats.

Il en va de même pour les comités des honneurs et récompenses au niveau des directions provinciales, et s'il y a lieu, aux niveaux de la zone et du district. Afin de faciliter le processus de mise en candidature, le Comité du rituel et des récompenses fournit des renseignements détaillés au chapitre 2 du *Manuel du rituel, des récompenses et du protocole*. Tout individu qui participe à la mise en candidature d'un membre de la Légion ou de l'Auxiliaire féminin pour une récompense importante, ou à l'examen de telle candidature, se doit de se familiariser avec l'information comprise dans ce manuel.

Dans le but d'assurer que les mises en candidature soient exactes et complètes, le Comité du rituel et des récompenses offre une liste de contrôle à utiliser lors de la mise en candidature ou de l'examen de celle-ci. Cette liste ne doit en aucun cas se substituer à la lecture du chapitre 2 du *Manuel du rituel, des récompenses et du protocole*, mais se veut plutôt un outil pour vérifier que les critères énoncés dans le manuel se reflètent dans la mise en candidature.

Le formulaire

1. Est-ce que vous avez rempli le bon formulaire de mise en candidature (No. 800281, dernière édition)?
2. Avez-vous indiqué laquelle des récompenses est recommandée?
3. Avez-vous indiqué à quel niveau de la Légion la mise en candidature provient-elle? Si celle-ci a été initiée par la filiale, alors le niveau d'origine est celui de la filiale.
4. Les renseignements au sujet de la filiale et de la direction sont-ils exacts et complets?
5. A-t-on indiqué toutes les récompenses décernées antérieurement, ainsi que la date?
6. A-t-on indiqué la date et le genre de réunion à laquelle la mise en candidature a été approuvée?
7. Les renseignements au sujet du candidat sont-ils exacts et complets?
8. Les renseignements au sujet des personnes responsables de cette mise en candidature sont-ils exacts et complets?
9. Le formulaire de mise en candidature est-il dûment signé?

La citation

1. A-t-on inclus la citation et est-ce que celle-ci indique le nom et le statut d'adhésion du candidat?

2. Est-ce que la citation indique les mandats et postes occupés au sein de la Légion depuis la/les dernière(s) récompense(s) décernée(s) et ce, dans l'ordre chronologique? On doit aussi indiquer ici les activités de la Légion auxquelles le candidat s'est adonné depuis la/les récompense(s) antérieure(s).
3. Est-ce que la citation fournit les renseignements concernant le service exceptionnel à la Légion, y compris les dates?
4. Est-ce que le service rendu depuis la dernière récompense est indiqué clairement?
5. A-t-on fourni des renseignements concernant le service à la communauté, en particulier le service rendu en tant que représentant de la Légion?

Documents justificatifs

1. **Pour la MSM ou MSA :** Avez-vous joint la copie de la demande d'Adhésion à vie, avec citation?
2. **Pour la Feuille de Palme :** Avez-vous joint la copie de la demande d'Adhésion à vie ainsi que de la mise en candidature pour la MSM/MSA, avec citations respectives?